



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Réforme Barrette

Le patient doit être au cœur du système de santé

Joliette, le 7 octobre 2014 – Véronique Hivon, députée de Joliette, Nicolas Marceau, député de Rousseau et André Villeneuve, député de Berthier se sont dits inquiets du projet de loi 10 proposé par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette. Le projet de loi met au centre du système le ministre lui-même, alors que c'est le patient qui devrait y être. D'ailleurs, le mot « ministre » figure 104 fois dans le projet de loi, alors que le mot « patient » ne s'y trouve pas une seule fois.

« Malgré ce qu'on a voulu laisser entendre, ce ne sont pas les agences que le ministre abolit; ce sont les établissements les plus près des gens, les centres de santé et de services sociaux créés par Philippe Couillard lorsqu'il était ministre de la Santé. Mais ce que fait le projet de loi, surtout, c'est de créer des mégastructures régionales, où la prise de décision s'éloigne du patient et de la réalité du terrain. Cette centralisation, c'est du jamais-vu », a déclaré le député de Rousseau, Nicolas Marceau.

Il s'agit en fait d'une mainmise du ministre sur la gouvernance du réseau. Il nommera tous les nouveaux dirigeants : du président-directeur général aux présidents-directeurs adjoints des centres intégrés de santé et de services sociaux, ainsi que les membres des conseils d'administration, et même les sept membres indépendants. Toute critique deviendra, pour ainsi dire, impossible !

Fusion de toutes les missions

« La fusion de toutes les missions est aussi préoccupante. Qu'advient-il des services sociaux, de la santé publique, de la santé mentale, de la réadaptation, de la prévention, des groupes communautaires et de la protection de la jeunesse, alors que toutes ces missions risquent d'être intégrées dans une mégastructure? N'y a-t-il pas un risque qu'elles se fassent avaler par les enjeux hospitaliers et médicaux? », a questionné Véronique Hivon, députée de Joliette.

Les députés rappellent par ailleurs que les Québécois ont déjà eu affaire à une réforme des structures en santé, en 2003 : la réforme de Philippe Couillard. « À l'époque, on nous promettait de rapprocher les services du patient et de faciliter son cheminement dans le réseau. Quelle a été la réalité? Cette réforme a paralysé le réseau pendant 5 ans, n'a pas généré les économies anticipées et n'a pas amélioré l'accès aux services. Le ministre devrait plutôt se concentrer sur le développement des groupes de médecins de famille, le déploiement des soins à domicile et le rehaussement du travail interdisciplinaire, notamment en concluant une entente avec les pharmaciens. Les structures doivent être allégées, oui, mais pas au détriment des patients, surtout des plus vulnérables », a ajouté André Villeneuve, député de Berthier.

Quelles seront les conséquences pour Lanaudière?

« Plus spécifiquement, pour la région de Lanaudière, en quoi l'imposition de la réforme Barrette permettra de régler le problème de l'iniquité interrégionale en santé qui est à la source même du manque d'accessibilité des services pour la population et auquel notre gouvernement s'est attaqué en réduisant le problème de près de la moitié en une seule année? », ont conclu les députés péquistes de Lanaudière.

– 30 –

SOURCE : Pierre Vanier
Attaché politique
Bureau de circonscription de Nicolas Marceau
450.831.8979